



Déchets
Réduction
& Valorisation

ETUDE DE DISPERSION DES ODEURS

13/01/2023



1. PRINCIPE

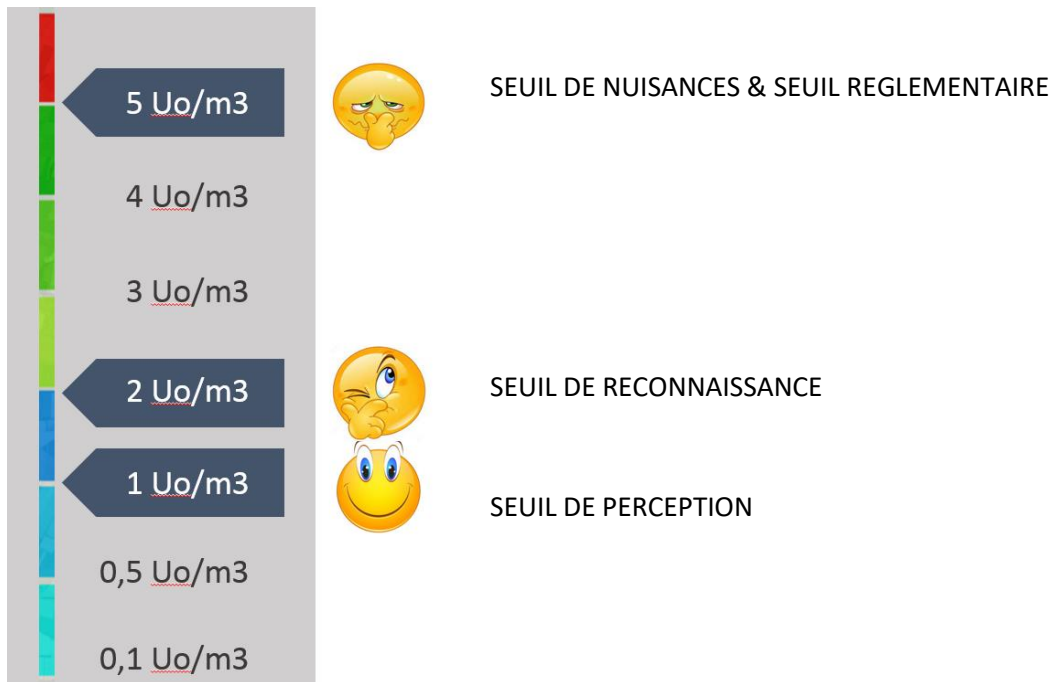
1.1. TERMES, DEFINITIONS ET SYMBOLES

u.o.E/m ³	Unité odeur par mètre cube: Unité de mesure de la concentration d'odeur. Par définition, 1 u.o.E /m ³ est la concentration d'odeur à laquelle 50 % de la population perçoit l'odeur et 50 % de la population ne perçoit pas l'odeur.
u.o.E /m ² /h	Unité-odeur par mètre carré par heure. Représente le taux d'émission d'odeur par unité de surface (flux surfacique).
Analyse olfactométrique	Essai de quantification d'une odeur ou mesure de la concentration odeur.
Concentration odeur	Nombre d'unités odeur dans 1 m ³ de gaz ou encore nombre de dilutions (avec de l'air inodore) nécessaire pour obtenir un mélange dont l'odeur est perçue par 50 % d'un jury. Elle s'exprime en unité d'odeur européenne par m (u.o.E/m). Elle est obtenue suivant la norme NF EN 13 725.
Débit d'odeur	Produit du débit d'air rejeté exprimé en m ³ /h par la concentration d'odeur. Il s'exprime en unité d'odeur européenne par heure (u.o.E/h).
Juré	Personne qualifiée pour effectuer des évaluations olfactométriques.
Jury	Groupe de jurés formé de 6 personnes flairant le mélange odorant.
Nombre d'unités odeur	Nombre de dilutions (avec de l'air inodore) nécessaire pour obtenir un mélange dont l'odeur est perçue par 50 % d'un jury.
Olfactomètre	Appareil dans lequel un échantillon de gaz odorant est dilué avec un gaz inodore dans des proportions précises et présenté après dilution aux assesseurs.
Olfactomètre à dilution dynamique	Olfactomètre qui délivre à une sortie un débit continu d'un mélange de gaz odorant et de gaz inodore à des dilutions connues.
Seuil de perception olfactif	Nombre de dilutions de l'échantillon gazeux nécessaire pour que la probabilité de perception de l'odeur soit de 50 % dans les conditions de l'essai (en u.o./m ³).
Seuil de perception olfactif d'un jury	Nombre moyen de dilutions nécessaire pour que 50 % du jury perçoive l'odeur lors d'une analyse olfactométrique (en u.o./m ³).
Seuil de perception olfactif individuel	Seuil de perception olfactif d'un individu lors d'une analyse olfactométrique (seuil de détection individuel) (en u.o./m ³).
Seuil de reconnaissance	Seuil (en u.o./m ³) auquel la probabilité que l'odeur soit reconnue ou identifiée est de 50 %.

1.2. OBJECTIFS

Le présent rapport concerne la modélisation gaussienne par ARIA IMPACT v.1.6 de la dispersion atmosphérique d'odeurs dans le cadre du projet de Conception Réalisation d'un site de compostage Hyperthermophile à Aspach-Michelbach (Haut-Rhin).

L'impact des odeurs chez les riverains est schématisé ci-dessous :



L'objectif de cette étude a été d'évaluer objectivement et quantitativement la dispersion des odeurs conformément à la réglementation ICPE :

« Le débit d'odeur rejeté, ... au niveau des zones d'occupation humaine ... dans un rayon de 3 000 mètres des limites clôturées de l'installation ne doit pas dépasser la *limite de 5 uoE /m³ plus de 175 heures par an, soit une fréquence de dépassement de 2 %* ». Ce seuil minimum de 98% de fonctionnement sans odeurs est également appelé centile 98 (PER 98).

Les résultats sont présentés sous la forme :

- De tableaux de données permettant une évaluation précise au niveau des différents indices :
 1. Le PER98: concentration (uo/m³) séparant 98% inférieur des valeurs de données du 2% supérieur ;
 2. Le PER99 : concentration (uo/m³) séparant 99% inférieur des valeurs de données du 1% supérieur ;
 3. La fréquence (%) et le temps de dépassement (h) des valeurs seuil
- De cartographies permettant d'apprécier les zones de dispersion vis-à-vis des récepteurs (zones d'habitations les plus proches) avec superposition des résultats sur un fond d'image satellite Google Earth.

2. MÉTHODES

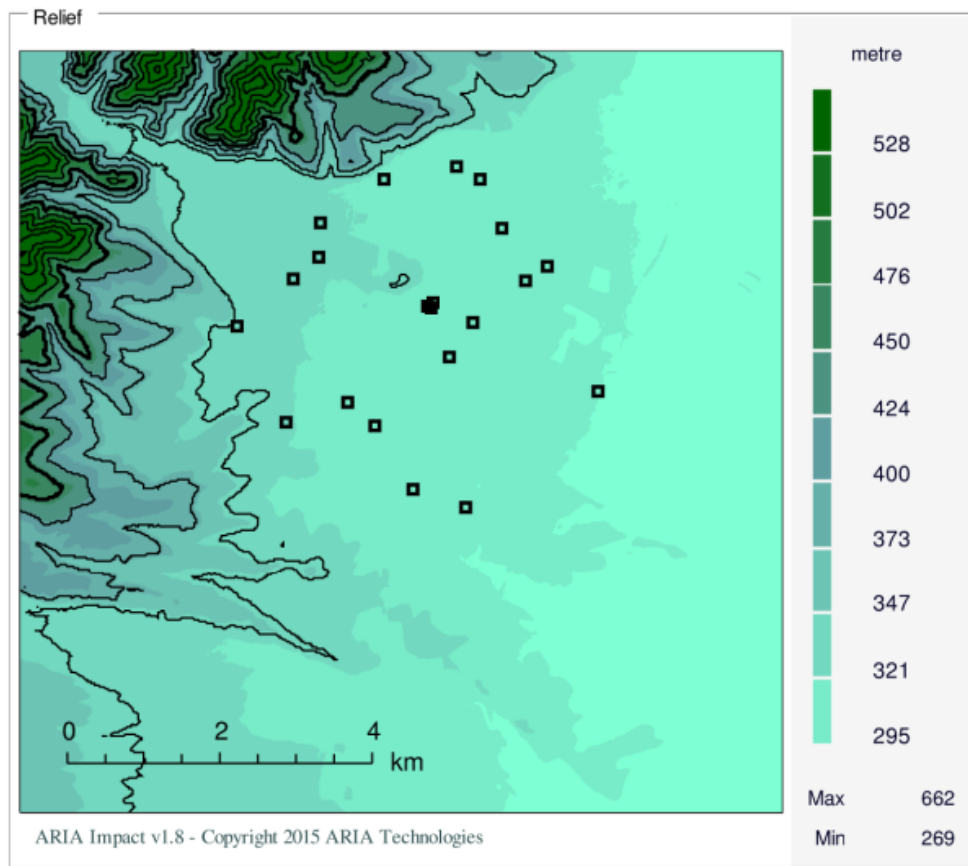
2.1. LOGICIEL ARIA IMPACT

Le logiciel ARIA Impact est un modèle de type "gaussien", permettant d'étudier l'impact à long terme d'une installation en reconstruisant statistiquement des émissions d'odeurs à partir d'une chronique météorologique réelle de plusieurs années. Cette approche donne, des résultats cohérents avec les observations des réseaux de la surveillance de la qualité de l'air pour des distances supérieures à 100 mètres.

2.2. TOPOGRAPHIE

Le domaine d'étude correspondra à un carré de 6km de côté centré sur l'installation, incluant un rayon de 3 km des limites clôturées de l'installation.

Le relief du terrain, la position des bâtiments et des habitations proches sont pris en compte à partir de la base des données de GOOGLE EARTH. Un algorithme simple permettant de prendre en compte le relief, sans faire appel à des calculs de vents tridimensionnels.



Domaine				Grille		Isolignes	
	Point sud ouest			Points	Etendue	■	metre
X	1005 km	7D04'30"E	long.	401	10 km	Max	660
Y	6745 km	47D44'09"N	lat.	401	10 km	Min	260
UTM	Fuseau	30	Décalage en X	0 km	Delta iso	40	

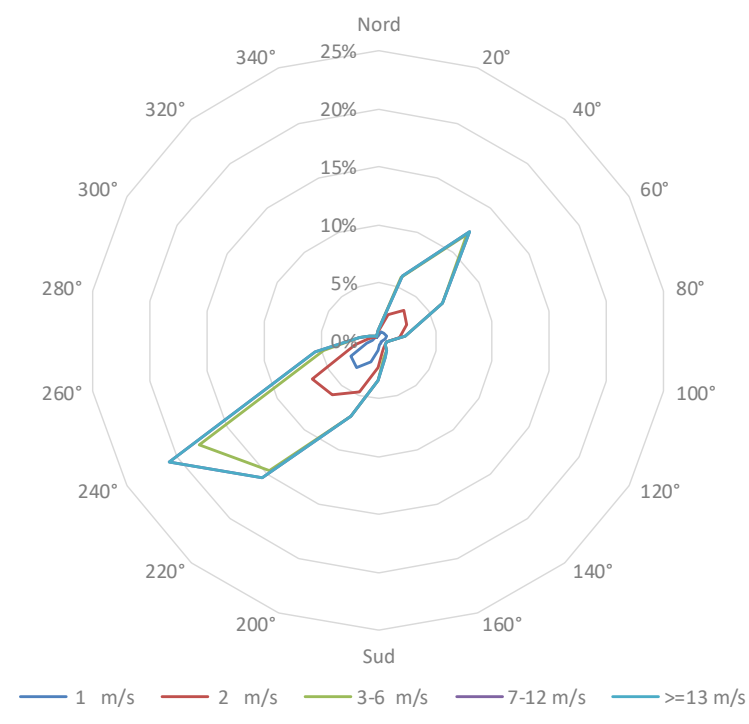
2.3. METEOROLOGIE

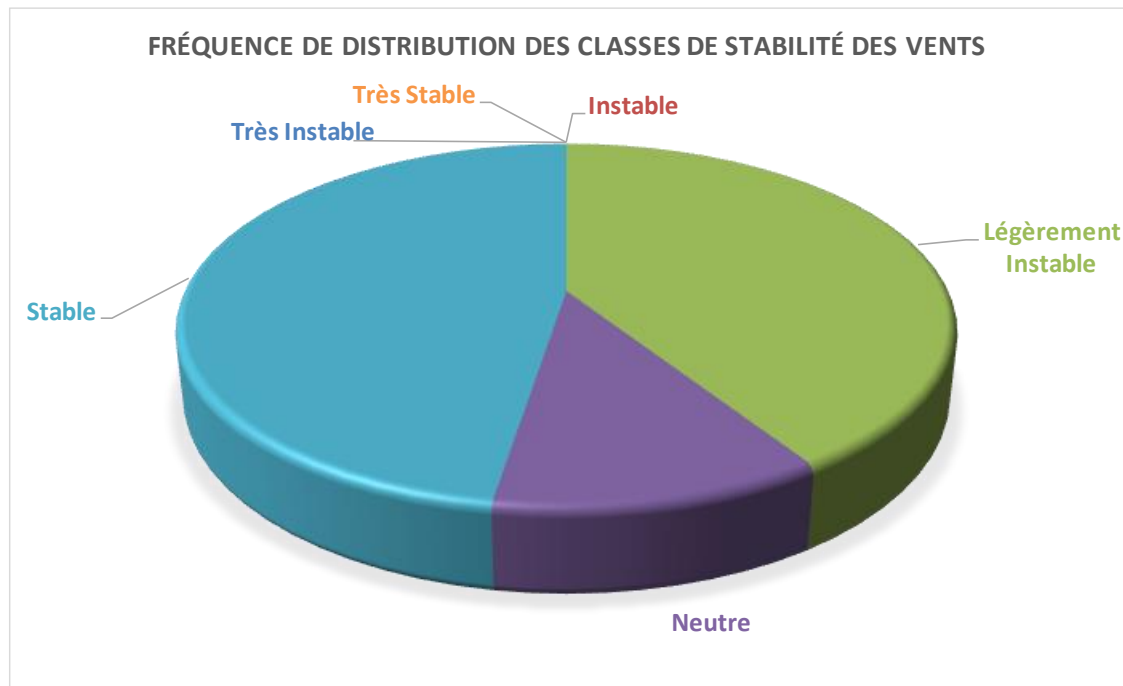
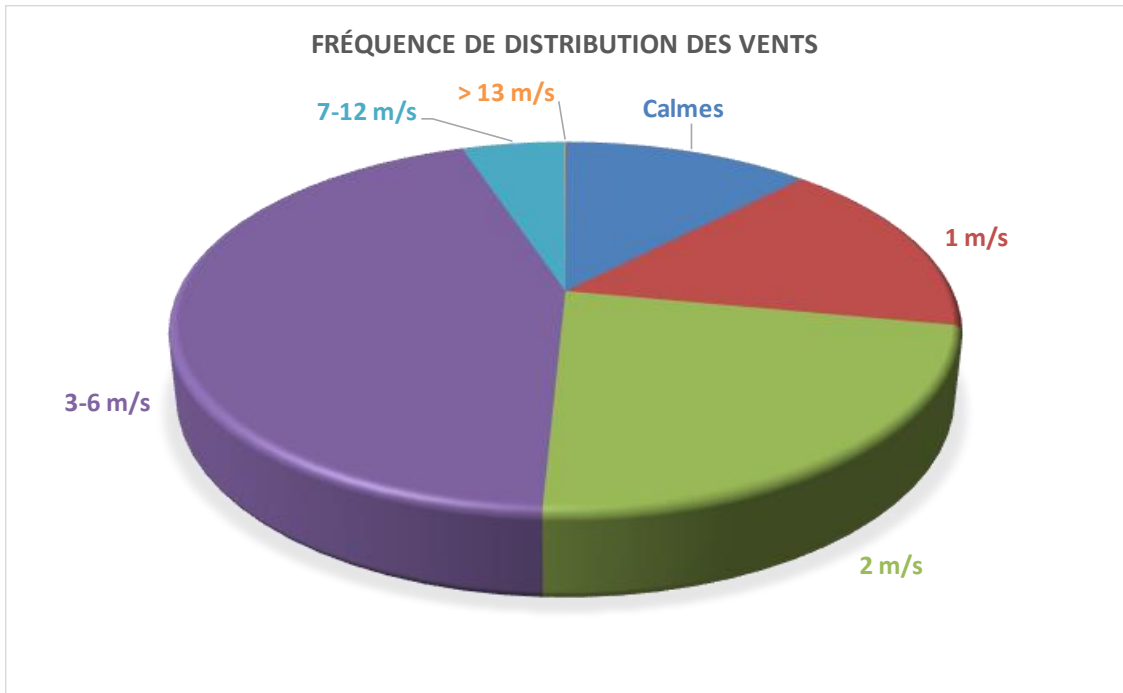
Nous utilisons la climatologie horaire de 2021 provenant de la station météorologique de Mulhouse (Numéro 68224006)

Les paramètres sont la température de l'air, la vitesse du vent, la direction et la stabilité des basses couches de l'atmosphère.

METEO Mois	Moyen			Maxi			Mini		
	°C	m/s	mm	°C	m/s	mm	°C	m/s	mm
Janvier	2,08	3,34	0,13	11,90	10,00	4,00	-6,30	0,00	0,00
Février	4,91	2,93	0,04	20,50	10,90	2,80	-10,80	0,00	0,00
Mars	6,34	3,01	0,07	25,80	13,70	6,20	-4,50	0,00	0,00
Avril	8,63	3,29	0,04	25,10	10,00	4,00	-4,40	0,00	0,00
Mai	11,70	3,46	0,17	28,60	11,90	5,40	0,50	0,00	0,00
Juin	19,96	2,34	0,11	33,00	8,90	12,50	6,10	0,00	0,00
Juillet	19,20	2,88	0,18	28,20	7,80	8,50	10,80	0,00	0,00
Août	18,11	2,53	0,07	32,90	9,80	6,10	9,40	0,00	0,00
Septembre	16,73	2,00	0,03	28,30	9,00	4,50	4,40	0,00	0,00
Octobre	10,10	2,13	0,05	22,00	13,40	2,80	-1,40	0,00	0,00
Novembre	4,30	2,70	0,04	14,00	12,30	2,40	-4,10	0,00	0,00
Décembre	4,17	3,14	0,07	14,30	13,60	4,20	-5,20	0,00	0,00

Rose des Vents par vitesse - Mulhouse 2021

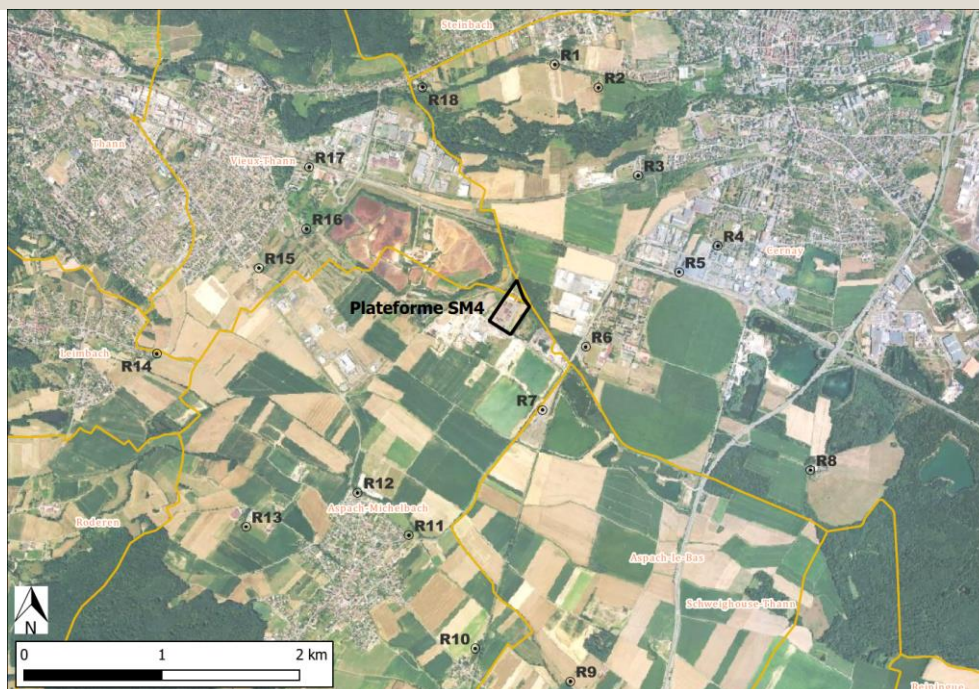




2.4. POINTS RECEPTEURS

Nous utilisons les 18 points récepteurs définis au DCE.

Récepteurs	Longitude	Latitude	X m	Y m	Distance m	NGF m
SITE	7°8'51.5915" E	47°47'32.6314" N	1 010 400	6 751 710		313,00
R1	7°9'11.0948" E	47°48'29.9851" N	1 010 712	6 753 499	1 816 m	312,00
R2	7°9'25.8494" E	47°48'24.0430" N	1 011 028	6 753 332	1 739 m	308,00
R3	7°9'38.1136" E	47°48'2.9074" N	1 011 317	6 752 694	1 345 m	306,00
R4	7°10'4.5289" E	47°47'45.4204" N	1 011 894	6 752 184	1 567 m	303,00
R5	7°9'50.6477" E	47°47'39.7172" N	1 011 615	6 751 993	1 248 m	304,00
R6	7°9'16.7238" E	47°47'23.3693" N	1 010 937	6 751 452	596 m	309,00
R7	7°9'0.4907" E	47°47'9.0848" N	1 010 623	6 750 994	750 m	310,00
R8	7°10'32.7605" E	47°46'51.6569" N	1 012 568	6 750 558	2 455 m	296,00
R9	7°9'5.2164" E	47°46'5.0639" N	1 010 825	6 749 026	2 717 m	301,00
R10	7°8'32.7005" E	47°46'13.9382" N	1 010 135	6 749 264	2 460 m	309,00
R11	7°8'11.6347" E	47°46'41.3537" N	1 009 653	6 750 086	1 788 m	313,00
R12	7°7'54.5516" E	47°46'51.9503" N	1 009 281	6 750 394	1 727 m	314,00
R13	7°7'15.1432" E	47°46'45.3256" N	1 008 473	6 750 147	2 481 m	330,00
R14	7°6'47.1791" E	47°47'27.0600" N	1 007 825	6 751 403	2 593 m	337,00
R15	7°7'24.3170" E	47°47'45.9020" N	1 008 566	6 752 024	1 861 m	325,00
R16	7°7'41.5949" E	47°47'54.4751" N	1 008 911	6 752 307	1 604 m	325,00
R17	7°7'43.6814" E	47°48'8.9370" N	1 008 931	6 752 755	1 803 m	325,00
R18	7°8'24.6199" E	47°48'26.3095" N	1 009 753	6 753 335	1 749 m	317,00

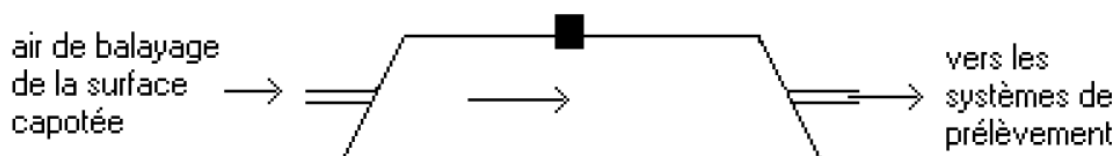


2.5. HYPOTHESES ODEURS

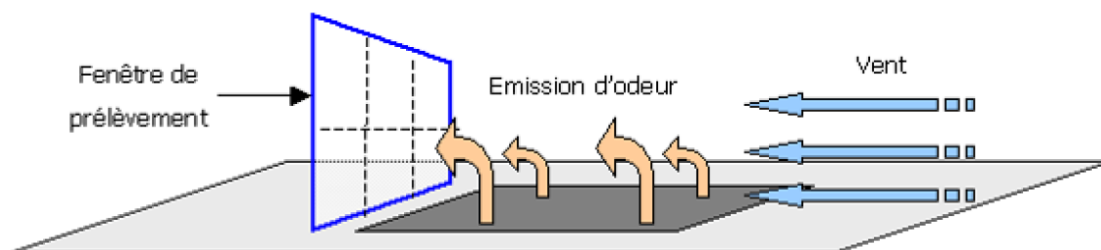
Pour l'évaluation de l'impact olfactif, nous considérerons un mélange odorant exprimé en unités d'odeurs. Les sources prises en compte dans la modélisation correspondront aux sources surfaciques et ponctuelles présentes sur le projet.

Les sources sont soit surfaciques (produit non ventilé) soit canalisés (gainés de désodorisation)

Les prélèvements surfaciques sont réalisés par balayage dans un chambre à flux dynamique



Les Sources ponctuelles discontinues comme les opérations de manutention sont simulés par une fenêtre virtuelle sous le vent qui dépend de la vitesse du vent et de la surface de la fenêtre de prélèvement.



Le flux moyen d'odeurs annuel est déterminé en intégrant les différentes modulations et les périodes de fonctionnement de la source considérée pour évaluer un flux d'odeurs moyen sur la période.

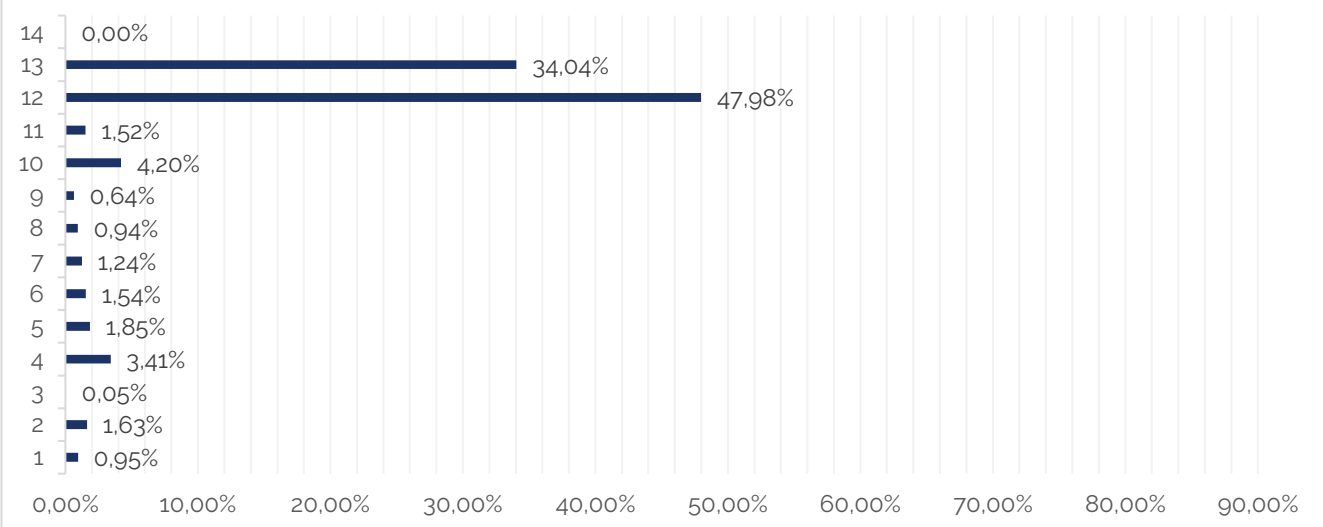
SOURCES CANALISEES		
TUNNELS BIODOMES	Uo/h	2,94E+08
Ambiance Hall	Uo/h	7,45E+07
Ambiance SAS	Uo/h	1,90E+07
FLUX ENTRANT DESODO	Uo/h	3,88E+08
CONC. ENTRANT DESODO	Uo/m3	6461
Débit	m3/h	60000
Surface	m ²	456,45
hauteur	m	3,5
Altitude	m	+3,2m
vitesse	m/s	0,037
Température	°C	25,00
CONC. SORTANT DESODO	Uo/m3	1500,00
FLUX SORTANT DESODO	Uo/h	9,00E+07

SOURCES SURFACIQUE	Uo/h	h/an	sem/a n	j/se m	h/j	uo/m3	m3/h/m ²	Uo/h/m ²	Uo/s/m ²	m ²
BIOD/DV brut janvier ligneux majoritaire	1,21E+06	1820	52	5	7	1075	32,2	34608	9,61	34,87
BIOD/DV brut Février ligneux majoritaire	1,42E+06	1820	52	5	7	1075	32,2	34608	9,61	41,14
BIOD/DV brut mars ligneux majoritaire	2,25E+06	1820	52	5	7	1075	32,2	34608	9,61	64,92
BIOD/DV brut avril azoté majoritaire	5,34E+06	1820	52	5	7	3401	32,2	109500	30,42	48,75
BIOD/DV brut mai azoté majoritaire	5,47E+06	1820	52	5	7	3401	32,2	109500	30,42	49,95
BIOD/DV brut juin azoté majoritaire	7,66E+06	1820	52	5	7	3401	32,2	109500	30,42	69,92
BIOD/DV brut juillet mixte	6,08E+06	1820	52	5	7	2980	32,2	95956	26,65	63,38
BIOD/DV brut août mixte	7,25E+06	1820	52	5	7	2980	32,2	95956	26,65	75,52
BIOD/DV brut septembre mixte	7,05E+06	1820	52	5	7	2980	32,2	95956	26,65	73,45
BIOD/DV brut octobre feuilles ligneux majoritaire	3,69E+06	1820	52	5	7	1405	32,2	45252	12,57	81,47
BIOD/DV brut novembre feuilles ligneux majoritaire	1,59E+06	1820	52	5	7	1405	32,2	45252	12,57	35,16
BIOD/DV brut décembre ligneux majoritaire	9,52E+05	1820	52	5	7	1075	32,2	34608	9,61	27,51
Total moy	4,16E+06									
Stockage Refus ZC	1,78E+06	6240	52	5	24	460	32,2	14819	4,12	120,00
Voirie souillées ZIC	3,05E+06	8736	52	7	24	215	32,2	6938	1,93	440,00
Transfert refus chargeur ZC	1,00E+05	435	52	5	1,6 7	460	32,2	14819	4,12	6,75
COMPOST mois1	6,40E+06	8736	52	7	24	370	32,2	11914	3,31	537,50
COMPOST mois2	3,46E+06	8736	52	7	24	200	32,2	6440	1,79	537,50
COMPOST mois3	2,90E+06	8736	52	7	24	167	32,2	5390	1,50	537,50
COMPOST mois4	2,33E+06	8736	52	7	24	135	32,2	4340	1,21	537,50
COMPOST mois5	1,77E+06	8736	52	7	24	102	32,2	3290	0,91	537,50
COMPOST mois6	1,20E+06	8736	52	7	24	70	32,2	2240	0,62	537,50
Lit planté	0,00E+00	8736	52	7	24	100	32	3200	0,89	0,00
Bassin tampon ER	2,84E+06	8736	52	7	24	217	32	6938	1,93	410,00
SOURCES fenêtre virtuelle PONCTUELLES										
Transfert compost 8h00-17h00 vendredi	3,09E+03	12	52	1	0,2 3	1481	32,2	47700	13,25	6,75
Broyage 8h00-12h00 lundi/vendredi	3,38E+07	435	52	5	1,6 7	3401				12,00
Criblage 8h00-17h00 vendredi	7,55E+06	523	52	2	5,0 3	202				15,00
Balayage vent moyen	3,30	ms								
Criblage										

2.6. CONTRIBUTION DES SOURCES AU FLUX

CONTRIBUTION DES SOURCES AU FLUX TOTAL MOYEN			Flux d'odeurs	
			Uo/h	%
1	SURFACIQUE	Stockage Refus ZC	1 778 233	0,95%
2		Voirie souillées ZIC	3 052 622	1,63%
3		Transfert refus chargeur ZC	100 026	0,05%
4		STOCKAGE COMPOST mois1	6 403 775	3,41%
5		STOCKAGE COMPOST mois2	3 461 500	1,85%
6		STOCKAGE COMPOST mois3	2 897 125	1,54%
7		STOCKAGE COMPOST mois4	2 332 750	1,24%
8		STOCKAGE COMPOST mois5	1 768 375	0,94%
9		STOCKAGE COMPOST mois6	1 204 000	0,64%
10		Reception Broyage	7 870 432	4,20%
11	Bassin tampon ER	2 844 489	1,52%	
12	Biofiltre ouvert	90 000 000	47,98%	
13	CANALISEE	Broyage	63 853 056	34,04%
14		Transfert compost	8 139	0,00%
TOTAL			187 574 522	100,00%

Flux d'odeurs



3. RESULTATS

La modélisation démontre qu'en tenant compte de la saisonnalité, de la fréquence des opérations de compostage le site, ne génère pas chez les riverains existants de concentrations moyennes supérieures au seuil réglementaire de 5 uoE/m³ à la tolérance de PER 98%.

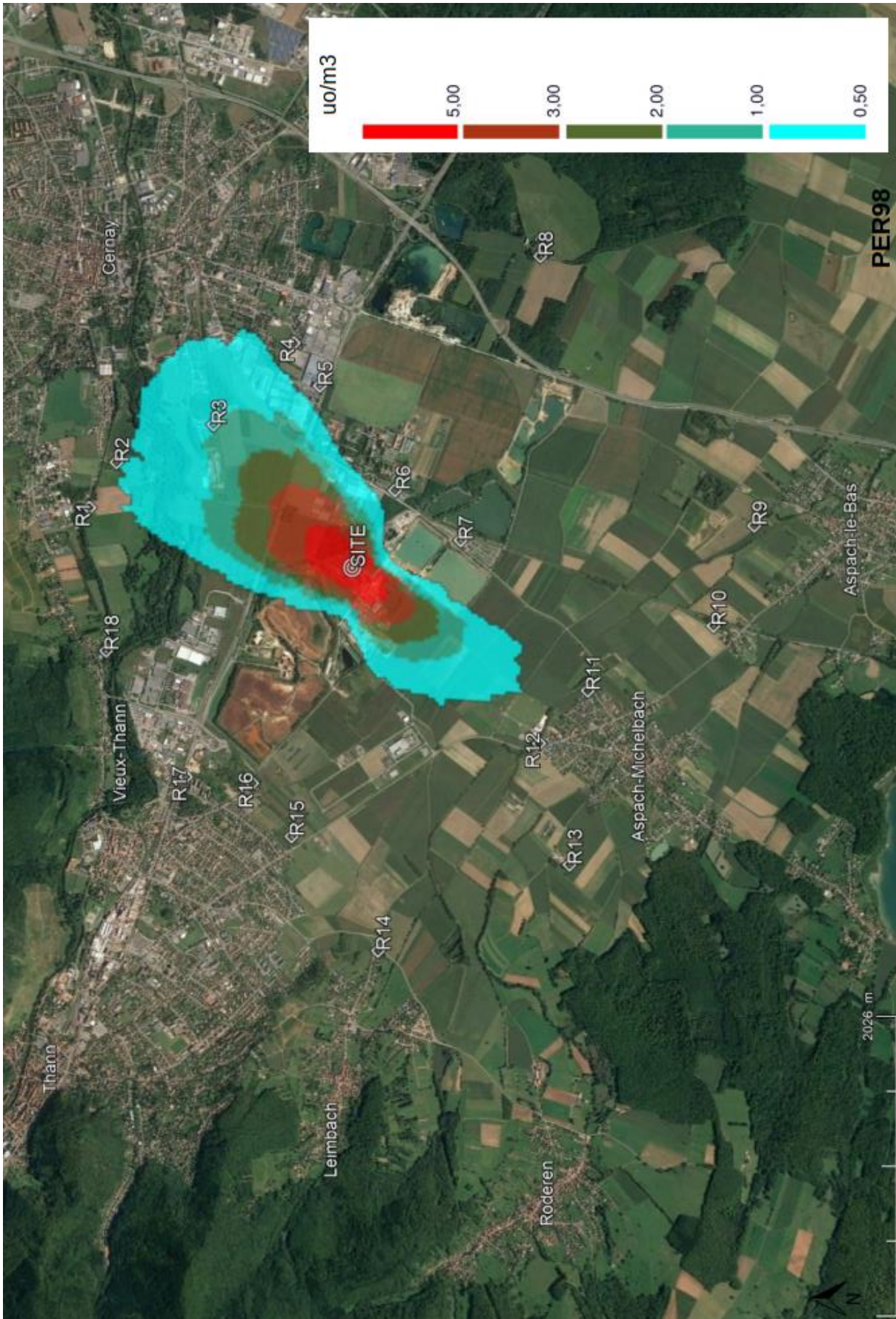
	Moyenne Uo/m ³	ICPE PER98 Uo/m ³	ICPE PER98 Fréquence% > 5 uo/m ³	PER99 Uo/m ³	PER99 Fréquence% > 2 uo/m ³
R1	0,037	0,716	0,0000	1,250	0,114
R2	0,053	0,963	0,0000	1,410	0,229
R3	0,139	1,920	0,0000	2,630	1,8200
R4	0,044	0,605	0,0000	1,530	0,515
R5	0,050	0,639	0,0000	1,470	0,709
R6	0,062	0,535	0,4800	1,600	0,881
R7	0,028	0,033	0,1600	0,668	0,377
R8	0,001	0,000	0,0000	0,007	0,000
R9	0,001	0,000	0,0000	0,004	0,000
R10	0,005	0,020	0,0000	0,099	0,000
R11	0,041	0,569	0,0000	1,070	0,229
R12	0,042	0,610	0,0000	1,110	0,297
R13	0,013	0,158	0,0000	0,358	0,000
R14	0,003	0,005	0,0000	0,058	0,000
R15	0,004	0,001	0,0000	0,073	0,011
R16	0,005	0,003	0,0000	0,086	0,057
R17	0,006	0,005	0,0000	0,123	0,034
R18	0,012	0,075	0,0000	0,229	0,114

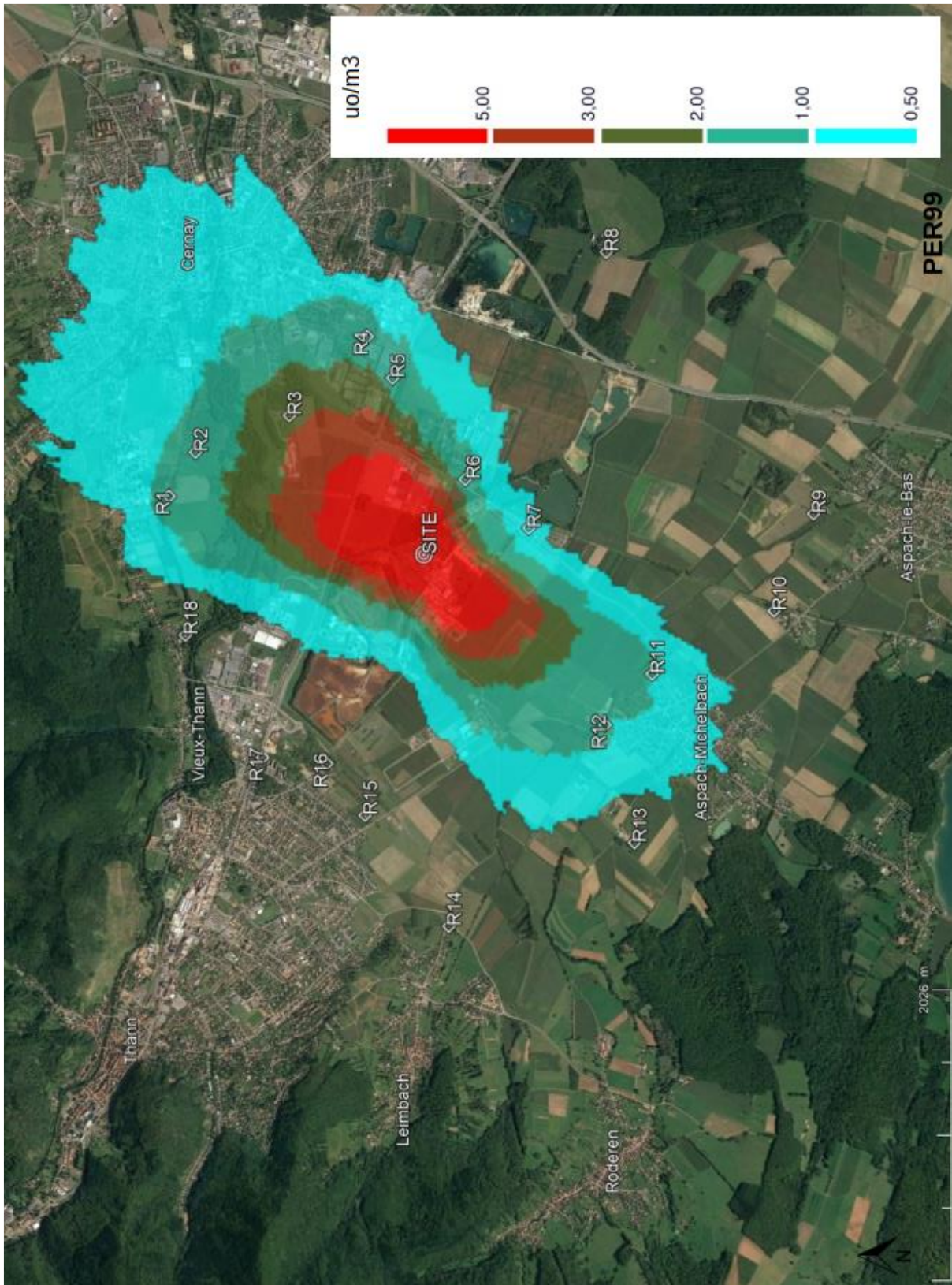
ICPE PER98 : si > 5uo/m³ -> Non réglementaire, si > 2% -> Non réglementaire

Les concentrations au PER98 sont très largement en dessous du seuil de nuisance de 5Uo/m³ avec une fréquence de dépassement inférieure à 2%. Par conséquent le projet du groupement n'a pas d'impact olfactif réglementaire.

Si on va au-delà de la réglementation avec une tolérance plus faible PER99%, nous restons sous le seuil de nuisance partout et sous le seuil de reconnaissance (2 Uo/m³). Par conséquent le projet du groupement n'a pas d'impact olfactif significatif quel que soit le scénario, ce qui est exceptionnel pour ce type d'usine.









BNP PARIBAS
Centre d'Affaires Ile de France Est
80 avenue des Terroirs de France
75012 Paris

A attention de Monsieur **SOLARZ Karim**
COLLECTES VALORISATION ENERGIE
DECHETS - COVED
7 rue du Docteur Lancereaux
75008 Paris

ATTESTATION DE NOTORIETE

Nous soussignés BNP Paribas, Centre d'Affaires Ile de France Est Entreprises, SA au capital de 2 468 663 292 euros, dont le siège social est situé à Paris 9ème, 16 boulevard des Italiens, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 662 042 449, faisons suite à votre demande d'une attestation bancaire pour notre client, **COLLECTES VALORISATION ENERGIE DECHETS - COVED**, au capital de 53 000 000 Euros, ayant son siège social à 7 rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris, inscrit au Registre des Commerces et des Sociétés de Paris sous le numéro 343 403 531, dans le cadre d'appels d'offres.

Nous certifions par les présentes que la société **COLLECTES VALORISATION ENERGIE DECHETS - COVED** est cliente dans notre succursale depuis 48 années et que nous entretenons de bonnes relations avec ce client qui respecte ses engagements contractuels envers notre succursale.

Cette attestation est délivrée par nos soins à la demande de Monsieur **SOLARZ Karim**, Trésorier Groupe de la société **PAPREC Group**, dans le cadre du projet susmentionné.

La délivrance de la présente attestation n'emporte aucune obligation ou responsabilité financière pour notre établissement.

La présente attestation est établie sur la base des seules informations connues de la banque au jour de sa rédaction.

La présente attestation est régie par le droit français.

Paris le 21/02/2022


Leticia MALDONADO

Désignation de l'entreprise : <u>SAS COVERED SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>7 Rue du Docteur Lancereaux 75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>3 4 3 4 0 3 5 3 1 0 2 4 6 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>31122021</u>	N-1 <u>31122020</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	97 167	CQ	97 167		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 388 211	AG	5 282 631	105 580	433 666
		Fonds commercial (1)	AH	12 904 640	AI	1 143 367	11 761 272	11 711 272
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	21 670 777	AK	8 807 629	12 863 148	13 429 198
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	71 850 201	AO	50 902 125	20 948 075	21 448 925
		Constructions	AP	35 956 419	AQ	24 077 612	11 878 806	11 025 765
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	80 807 592	AS	62 903 691	17 903 900	18 268 016
		Autres immobilisations corporelles	AT	67 162 150	AU	58 566 089	8 596 061	11 819 135
		Immobilisations en cours	AV	17 132 393	AW		17 132 393	19 209 650
		Avances et acomptes	AX	4 208 477	AY		4 208 477	91 100
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	153 613	CV		153 613	209 890
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	21 487	BE		21 487	21 487
		Prêts	BF	4 945 456	BG		4 945 456	4 657 019
		Autres immobilisations financières*	BH	1 603 473	BI		1 603 473	1 572 647
TOTAL (II)		BJ	323 902 063	BK	211 780 316	112 121 746	113 897 774	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 883 049	BM		1 883 049	1 100 064
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	623 232	BS		623 232	418 291
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 115 153	BW		2 115 153	963 325
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	62 810 679	BY	239 243	62 571 435	59 009 376
		Autres créances (3)	BZ	86 004 245	CA		86 004 245	106 517 473
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	28 946 039	CG		28 946 039	19 125 804	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 227 294	CI		6 227 294	736 394	
	TOTAL (III)	CJ	188 609 694	CK	239 243	188 370 451	187 870 730	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	512 511 758	1A	212 019 560	300 492 198	301 768 505	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		
							369 701	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COVERED SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 53 000 000.....)	DA	53 000 000	53 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 983 600	2 700 622	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	5 000 000		
	Report à nouveau	DH	15 608 985	15 232 411	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 976 262	5 659 552	
	Subventions d'investissement	DJ	1 089 386	1 324 574	
	Provisions réglementées *	DK	41 613		
	TOTAL (I)	DL	92 699 847	77 917 159	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 770 708	2 892 958	
	Provisions pour charges	DQ	55 789 652	54 915 662	
	TOTAL (III)	DR	58 560 361	57 808 621	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 534 872	7 419 522	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	471 151	492 909	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 979 692	3 108 789	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	74 869 334	94 687 352	
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 310 083	37 463 869	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 389 991	10 024 471	
Autres dettes	EA	17 178 891	11 425 414		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 497 971	1 420 393	
TOTAL (IV)	EC	149 231 989	166 042 724		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	300 492 198	301 768 505		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	141 867 529	176 191 121		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	161 079			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : <u>SAS COVERED SAS</u> Néant <input type="checkbox"/> *									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 814 542	FB	3 282 741	FC	14 097 284	5 909 029	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	15 496 925	FE		FF	15 496 925	6 635 448
			FG	369 173 143	FH		FI	369 173 143	335 634 442
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	395 484 611	FK	3 282 741	FL	398 767 353	348 178 919	
	Production stockée*					FM	204 940	147 072	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	114 027	105 392	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 753 478	14 105 719	
	Autres produits (1) (11)					FQ	621 875	699 808	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	407 461 677	363 236 912
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 508 866	3 816 336	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	23 773 250	13 755 483	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(782 984)	(98 743)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	197 560 783	189 016 973	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	34 003 315	25 641 622	
	Salaires et traitements*					FY	69 281 571	65 987 331	
	Charges sociales (10)					FZ	21 789 035	23 305 367	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	21 567 923	24 376 341
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	97 785	166 756
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	5 287 438	5 024 356
	Autres charges (12)						GE	5 281 252	4 825 271
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	385 368 237	355 817 096	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	22 093 439	7 419 816	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	761 193	232 844	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	2 674	2 341	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	442 102	740 902	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	323 910	269 476	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		325	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	766 012	1 010 704	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	350 830	451 965	
	Différences négatives de change					GS		1 897	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	350 830	453 862	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	415 181	556 842	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	23 267 139	8 207 161	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS COVERED SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 001	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	784 036	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	254 423	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 038 459	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	79 913	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 212 783	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	719 080	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 011 777	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(973 317)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 941 025	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 376 534	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	410 027 342	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	395 051 080	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 976 262	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	7 541 221
		- Crédit-bail immobilier	HQ	7 992 518
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	442 102	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 612 931	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
joindre en annexe) :				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : <u>SAS COVERED SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>7 Rue du Docteur Lancereaux 75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 4 3 4 0 3 5 3 1 0 2 4 6 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31122020</u>	N-1 <u>31122019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	97 167	CQ	97 167	1 270	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	5 310 296	AG	4 876 630	433 666	811 738
		Fonds commercial (1) AH	12 854 640	AI	1 143 367	11 711 272	11 711 272
		Autres immobilisations incorporelles AJ	21 131 188	AK	7 701 990	13 429 198	14 434 618
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	64 746 264	AO	43 297 339	21 448 925	21 266 504
		Constructions AP	33 419 432	AQ	22 393 667	11 025 765	11 340 406
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	75 542 982	AS	57 274 965	18 268 016	20 450 550
		Autres immobilisations corporelles AT	66 552 203	AU	54 733 068	11 819 135	16 259 118
		Immobilisations en cours AV	19 209 650	AW		19 209 650	8 790 105
		Avances et acomptes AX	91 100	AY		91 100	2 898 410
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU	209 890	CV		209 890	159 890
		Créances rattachées à des participations BB		BC			
		Autres titres immobilisés BD	21 487	BE		21 487	21 487
		Prêts BF	4 657 019	BG		4 657 019	4 396 407
		Autres immobilisations financières* BH	1 572 647	BI		1 572 647	1 574 760
	TOTAL (II) BJ		305 415 970	BK	191 518 196	113 897 774	114 116 538
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	1 100 064	BM	1 100 064	1 001 321	
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	418 291	BS	418 291	271 219	
		Marchandises BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	963 325	BW	963 325	196 234	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	59 474 543	BY	465 167	59 009 376	56 066 723
		Autres créances (3) BZ	106 517 473	CA		106 517 473	82 865 839
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
	Disponibilités CF	19 125 804	CG		19 125 804	9 836 126	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	736 394	CI	736 394	228 590		
	TOTAL (III) CJ	188 335 898	CK	465 167	187 870 730	150 466 055	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		493 751 869	IA	191 983 363	301 768 505	264 582 594	
Revois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COVERED SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 53 000 000 ..)	DA	53 000 000	53 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 700 622	2 361 451	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	15 232 411	8 788 164	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 659 552	6 783 417	
	Subventions d'investissement	DJ	1 324 574	1 666 739	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	77 917 159	72 599 772	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 892 958	3 053 317	
	Provisions pour charges	DQ	54 915 662	60 846 684	
	TOTAL (III)	DR	57 808 621	63 900 002	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 419 522	12 237 003	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	492 909	511 150	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 108 789	3 346 158	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	94 687 352	65 169 822	
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 463 869	36 031 805	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	10 024 471	3 007 778	
	Autres dettes	EA	11 425 414	6 920 964	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 420 393	858 136	
TOTAL (IV)	EC	166 042 724	128 082 820		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	301 768 505	264 582 594		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	158 227 943	124 337 337	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : SAS COVERED SAS						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 040 383	FB	868 645	FC	5 909 029	7 970 406	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	6 635 448	FE		FF	6 635 448	8 240 525
			FG	335 633 747	FH	694	FI	335 634 442	314 674 677
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	347 309 579	FK	869 340	FL	348 178 919	330 885 609	
	Production stockée*					FM	147 072	(35 044)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	105 392	514 115	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	14 105 719	11 892 696	
	Autres produits (1) (11)					FQ	699 808	687 934	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	363 236 912	343 945 312
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 816 336	6 617 684	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		121 660	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	13 755 483	15 055 547	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(98 743)	(47 383)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	189 016 973	164 041 375	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	25 641 622	22 808 019	
	Salaires et traitements*					FY	65 987 331	70 341 704	
	Charges sociales (10)					FZ	23 305 367	25 299 909	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	24 376 341	25 050 593
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	166 756	235 088
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	5 024 356	5 842 755	
Autres charges (12)					GE	4 825 271	4 683 867		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	355 817 096	340 050 822	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 419 816	3 894 489	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	232 844	5 312	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	2 341	50 841	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	740 902		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	269 476	187 808	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	325	15	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1 010 704	187 823	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	451 965	616 561	
	Différences négatives de change					GS	1 897	2 964	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	453 862	619 526	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	556 842	(431 702)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 207 161	3 417 258	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS COVER SAS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	8 001	21 199	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	3 027 788	1 517 009	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	196 363	8 042 564	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	3 232 152	9 580 773	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 929 169	289 554	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 047 438	2 443 756	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	902 125	2 454 979	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4 878 733	5 188 290	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1 646 580)	4 392 482	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	901 029	1 026 323	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	367 712 614	353 719 221	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	362 053 062	346 935 804	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	5 659 552	6 783 417	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	7 992 518	7 074 417
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		179 876
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		265 112
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		3 371 871
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS COVER SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>7 Rue du Docteur Lancereaux 75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 4 3 4 0 3 5 3 1 0 2 4 6 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31122019</u>	N-1 <u>31122018</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ	97 167	95 897	1 270	6 350
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 296 221	4 484 482	811 738	1 494 293
		Fonds commercial (1) AH	AI	12 854 640	1 143 367	11 711 272	11 726 516
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	21 109 108	6 674 490	14 434 618	15 021 244
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	64 054 899	42 788 395	21 266 504	26 111 674
		Constructions AP	AQ	35 365 947	24 025 541	11 340 406	11 783 653
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	74 839 992	54 389 441	20 450 550	24 345 729
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	67 609 717	51 350 599	16 259 118	21 023 729
		Immobilisations en cours AV	AW	8 790 105		8 790 105	7 078 676
		Avances et acomptes AX	AY	2 898 410		2 898 410	2 400
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	159 890		159 890	158 365
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE	21 487		21 487	21 487
		Prêts BF	BG	4 396 407		4 396 407	4 138 837
		Autres immobilisations financières* BH	BI	1 574 760		1 574 760	1 437 019
	TOTAL (II) BJ		BK	299 068 754	184 952 216	114 116 538	124 349 978
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	1 001 321		1 001 321	953 937
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	271 219		271 219	306 263
		Marchandises BT	BU				121 660
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	196 234		196 234	732 396	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	56 620 630	553 906	56 066 723	61 291 815
		Autres créances (3) BZ	CA	82 865 839		82 865 839	63 837 147
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Disponibilités CF		CG	9 836 126		9 836 126	3 910 667	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	228 590		228 590	468 875	
	TOTAL (III) CJ	CK	151 019 962	553 906	150 466 055	131 622 765	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	450 088 717	185 506 122	264 582 594	255 972 744	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COVERED SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 53 000 000)	DA	53 000 000	53 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 361 451	2 350 541	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	8 788 164	8 580 875	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 783 417	218 199	
	Subventions d'investissement	DJ	1 666 739	1 910 971	
	Provisions réglementées *	DK		6 338	
	TOTAL (I)	DL	72 599 772	66 066 926	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 053 317	8 676 451	
	Provisions pour charges	DQ	60 846 684	62 775 816	
	TOTAL (III)	DR	63 900 002	71 452 267	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 237 003	6 495 824	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	511 150	531 691	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 346 158	4 391 105	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 169 822	65 275 793	
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 031 805	36 160 661	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 007 778	4 147 136	
	Autres dettes	EA	6 920 964	1 183 317	
Compte régul.	EB	858 136	268 019		
TOTAL (IV)	EC	128 082 820	118 453 550		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	264 582 594	255 972 744		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	124 337 337	113 642 579		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS COVERED SAS Néant <input type="checkbox"/> *									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 222 032	FB	748 373	FC	7 970 406	5 576 218	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	8 217 853	FE	22 672	FF	8 240 525	12 266 536
			FG	314 495 024	FH	179 653	FI	314 674 677	303 446 535
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	329 934 910	FK	950 699	FL	330 885 609	321 289 290	
	Production stockée*					FM	(35 044)	(213 181)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	514 115	996 124	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 892 696	10 521 426	
	Autres produits (1) (11)					FQ	687 934	431 518	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	343 945 312	333 025 178	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 617 684	4 881 926
Variation de stock (marchandises)*						FT	121 660	(121 660)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	15 055 547	15 701 794	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(47 383)	(189 566)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	164 041 375	155 520 221	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	22 808 019	20 481 253	
Salaires et traitements*						FY	70 341 704	70 207 235	
Charges sociales (10)						FZ	25 299 909	23 716 110	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* 					GA	25 050 593	25 189 703
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	235 088	467 816
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	5 842 755	9 146 632
Autres charges (12)							GE	4 683 867	4 228 110
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	340 050 822	329 229 577	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 894 489	3 795 600	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	5 312	190 899	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	50 841		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	187 808	143 292	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	15	1 820	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	187 823	145 112	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	616 561	460 258	
	Différences négatives de change					GS	2 964	385	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	619 526	460 644	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(431 702)	(315 532)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 417 258	3 670 967	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS COVER SAS				Néant <input type="checkbox"/> *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	21 199	79 612		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 517 009	272 597		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	8 042 564	385 751		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	9 580 773	737 961		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	289 554	769 632		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 443 756	1 791 718		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	2 454 979	1 796 902		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 188 290	4 358 253		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 392 482	(3 620 292)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 026 323	(167 524)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	353 719 221	334 099 151		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	346 935 804	333 880 951		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	6 783 417	218 199		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	7 074 417	3 581 572	
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	179 876	141 287	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	265 112	252 416	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 371 871	4 767 166	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5							
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6		obligatoires A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
joindre en annexe) :								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Charges Exceptionnelles - Amendes et Pénalités				245 605				
Charges Exceptionnelles - Dommages et intérêts et transactions				43 949		21 199		
Produits et charges sur Cessions immobilisations Corporelles				1 211 712		1 272 777		
Produits Exceptionnels - Subventions						244 232		
Reprise Amortissements derogatoires						6 338		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés, **GROUPAMA COURTAGE**, dont le siège social est situé 8/10, rue d'Astorg - 75383 PARIS Cedex 08, certifions par la présente que **PAPREC France** sise 7 rue du Docteur Lancereaux - 75008 PARIS a souscrit auprès de notre Compagnie tant pour son compte que pour celui de sa filiale française :

COVERED

un contrat d'assurance «RESPONSABILITE CIVILE» n° **42807277Q0001** ayant pris effet le 1^e janvier 2021 (0h00) et garantissant dans les termes et à concurrence des montants de garanties fixés par ce contrat et mentionnés en page 2, les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber à la suite de dommages causés aux tiers du fait de ses activités garanties par le contrat à savoir :

- Collecte, tri, valorisation, recyclage, traitements de déchets, hydrocurage, et balayage mécanisé
- Gestion de centres de tri des déchets issus de collectes sélectives ou recueillies dans des points d'apport volontaire
- Recyclage et valorisation des sous-produits organiques
- Gestion d'environ 150 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en France pour la collecte des encombrants, des déchets verts, des gravats, des ferrailles, cartons et autres produits.
- Nettoyement urbain et assainissement par hydrocurage

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2022 (0h00) au 31/12/2022 (24h00) sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Paris le 03/01/2022


Groupama Courtage
8-10 rue d'Astorg
75008 Paris
RCS 343 115 135



MONTANTS DES GARANTIES

Les frais de défense Monde Entier y compris les frais et honoraires d'enquêtes, d'avocat et de procès sont inclus dans les montants de garanties. Les montants de garantie représentent la limite de l'engagement de l'Assureur quel que soit le nombre d'assurés.

Responsabilité Civile Exploitation

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus dont :	20.000.000 Euros par sinistre
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	20.000.000 Euros par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs (DINC)	15.000.000 Euros par sinistre
• Atteintes à l'environnement accidentelles en excédent de la police RCAE souscrite par ailleurs à concurrence de 15 M€ sur une période stretchée de 3 ans à compter du 01/01/2019, et constitutive de franchise absolue pour l'application du présent contrat.	15.000.000 Euros par sinistre et par année d'assurance

Responsabilité Civile Après Livraison / Travaux / RC Produits /RC Professionnelle

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus dont :	20.000.000 Euros par sinistre et par année d'assurance
• RC Professionnelle (corporels, matériels et immatériels confondus)	5.000.000 Euros par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs (DINC) y compris les frais de retrait et les frais de dépose/repose engagés par les tiers	15.000.000 Euros par sinistre et par année d'assurance
• Frais de Retrait engagés par l'assuré	5.000.000 Euros par sinistre et année d'assurance
• Frais de prévention	1.000.000 Euros par sinistre et par année d'assurance

**ATTESTATION D'ASSURANCE
MULTIRISQUE INDUSTRIELLE**

La Compagnie d'assurances : **MMA ENTREPRISE**
Certifie que l'entreprise : **COVED SAS**
Domiciliée : **7, Rue du Docteur Lancereaux
75008 PARIS**

Est titulaire d'une police d'assurance « MULTI DOMMAGES ENTREPRISES » portant le N° 145368372 afin de garantir ses biens, frais et pertes, recours des tiers, risques locatifs, pour l'ensemble de leurs établissements.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Et ce contre les principaux évènements cités ci-après dans la limite des capitaux assurés et franchises prévues au contrat:

- Incendie, foudre, explosions, fumées, attentats, émeutes, mouvements populaires, chute d'appareils de navigation, tempête, grêle, neige, catastrophes naturelles, dommages électriques, vol, détériorations, bris de machines, responsabilité locative, et pertes d'exploitation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des conditions de la police auquel elle se réfère et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de celui-ci.

Fait à Périgueux, le 08 juin 2022.

Pour La COMPAGNIE


**SARL TREFFEL
ASSURANCES**
14 Rue Maleville BP 3016
24003 PÉRIGUEUX Cedex
Tél : 05 53 06 81 60 Fax : 05 53 09 76 89

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **AIG Europe S.A.**, succursale pour la France, Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie, attestons par la présente que la société :

COVERED

est assurée pour son compte et celui de **PAPREC** par la police EnviroPro n° **7.201.557**, contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant leur incomber en raison d'atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles et/ou graduelles, de nuisances, de préjudice écologique ou de dommages environnementaux imputables à l'exercice de leurs activités et/ou à leurs sites visés au contrat et survenant durant la période de garantie.

Responsabilités Atteintes à l'Environnement :

Garanties souscrites	Limite pour la période de garantie **
Tous dommages confondus * :	15.000.000 €
- dont Garantie Responsabilité Civile (A) y compris au titre du préjudice écologique	15.000.000 €
- <i>dont dommages matériels et immatériels</i>	15.000.000 €
- <i>dont dommages aux biens confiés</i>	200.000 €
- <i>dont dommages aux biens des préposés</i>	200.000 €
- dont Garantie Responsabilité Environnementale (B)	5.000.000 €
- <i>dont dommages environnementaux en l'absence de pollution</i>	5.000.000 €
- dont Garantie Frais de dépollution du Site (C)	5.000.000 €
- <i>dont frais de décontamination et reconstruction</i>	5.000.000 €
- <i>dont frais relatifs à une pollution subie</i>	5.000.000 €
- dont Garantie Frais de Prévention de dommages garantis (D)	5.000.000 €
- dont garantie des pertes d'exploitation subies par l'Assuré suite à Pollution ou Dommage environnemental (selon annexe éponyme) (période d'indemnisation maximale: 24 mois)	1.000.000 €
- dont extension communication de crise en cas de fait de pollution ou de dommages environnementaux garantis	150.000 €
- Extension Responsabilité Etudes et Travaux Selon annexe éponyme des Conditions Générales	15.000.000 €

* Il est entendu que l'engagement maximal de l'assureur ne peut dépasser la Limite Tous Dommages Confondus

** il est rappelé que la capacité est accordée et s'épuise pour la **période d'assurance** sans renouvellement annuel de capacités.



La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit pour la période du **1^{ER} JANVIER 2022 - 0h00 au 1^{ER} JANVIER 2025 - 0h00** et n'implique qu'une présomption de garanties à la charge de l'assureur.

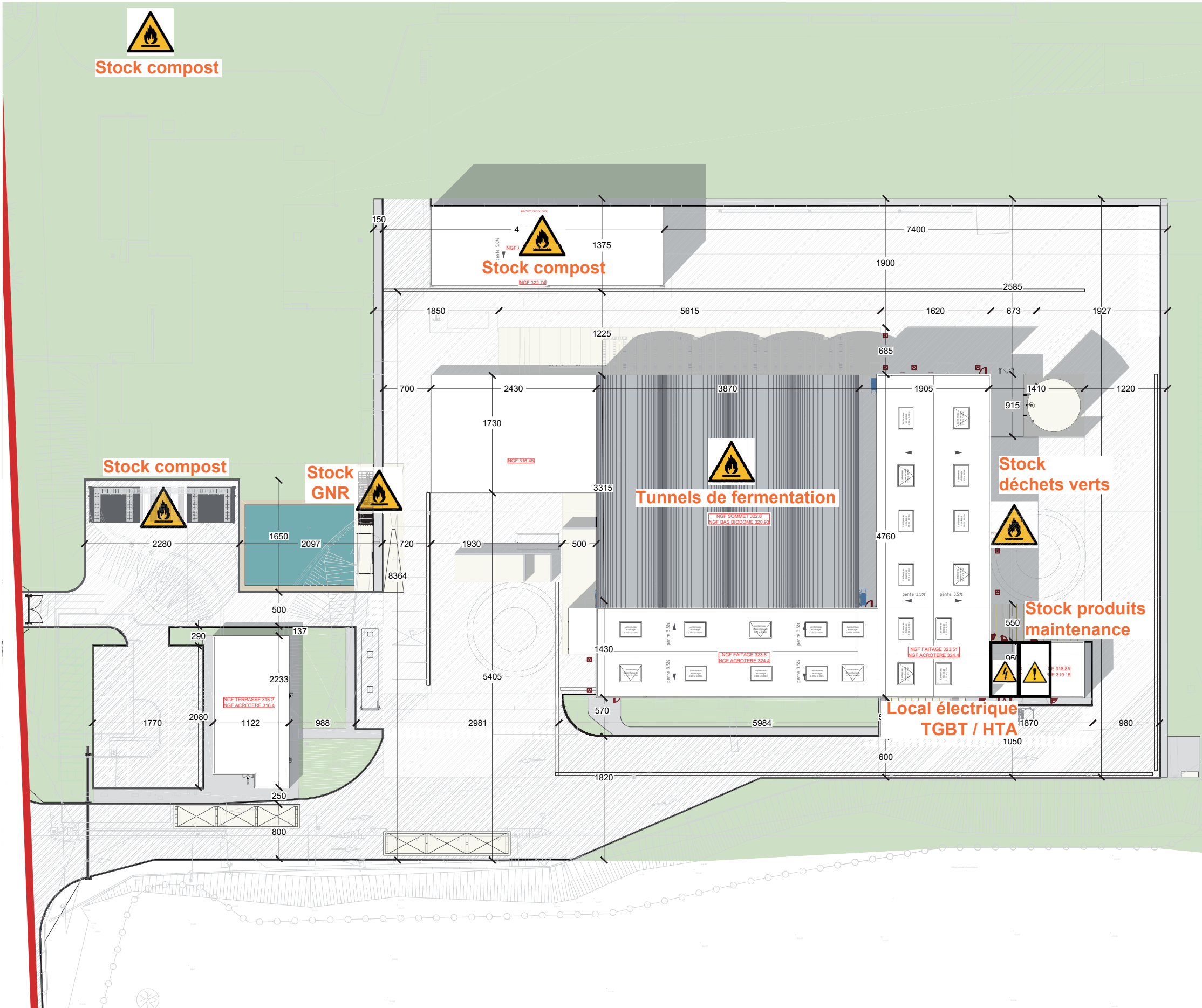
Paris La Défense, le 20 mai 2022

Pour la Compagnie

AIG Europe SA

Compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros,
immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806).
Siège social : 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France - Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463
Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex.
Téléphone : +33 1.49.02.42.22
Facsimile : +33 1.49.02.44.04



313.00 Altimétrie projet

- Enrobé
- Dalle béton
- Béton lavé
- Membrane PES
- Espace végétal

Légende :

- Risque incendie (matières combustibles)
- Risque électrique
- Risque chimique










VISA : MAITRISE D'OUVRAGE	VISA : MAITRISE D'OEUVRE	VISA : MANDATAIRE	VISA : CONTROLEUR TECHNIQUE
------------------------------	-----------------------------	----------------------	--------------------------------

Plan des zones à risques

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

A	05/10/2023	SALIN ARCH	NOM	NOM	1ère édition	xxx
Ind.	Date	Emetteur	Contrôleur	Approbateur	Intitulé	Commentaires

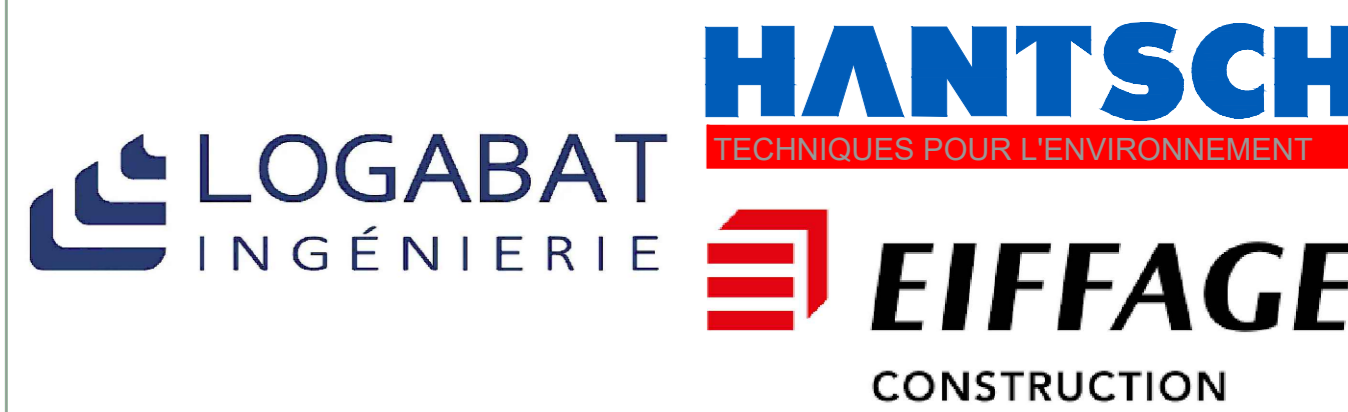
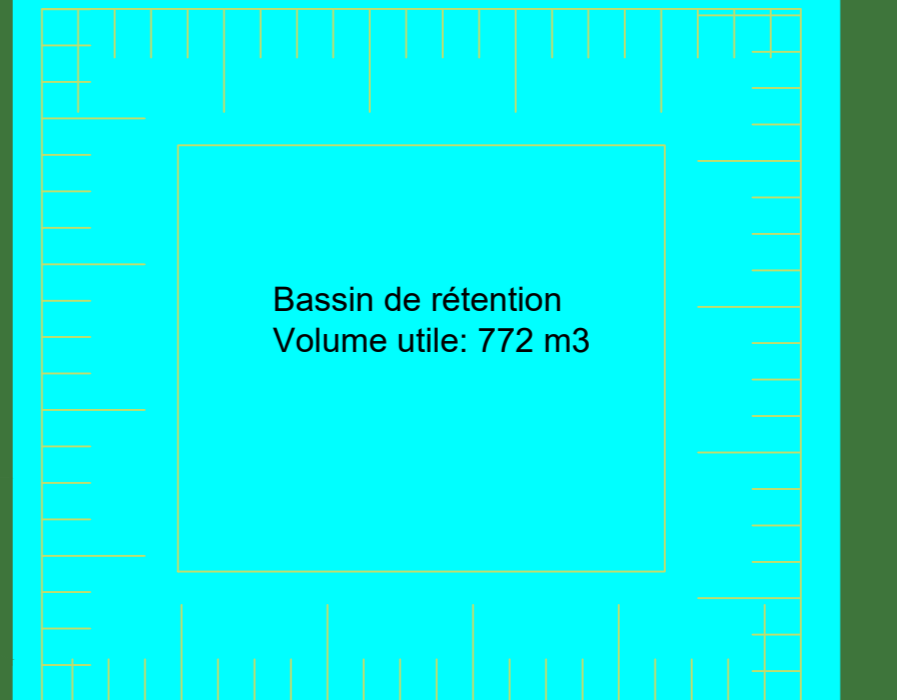
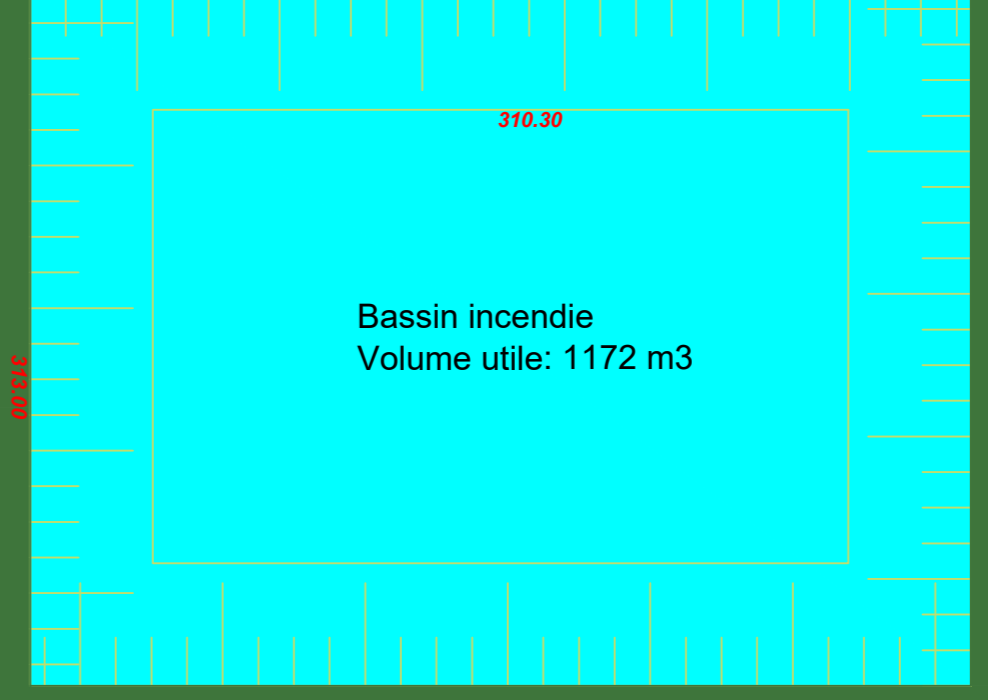
PROJET
S M 4

ECH : 1/600

Emetteur	Lot	Niveau	Zone	Type	Numéro	Ind.	Phase
----------	-----	--------	------	------	--------	------	-------

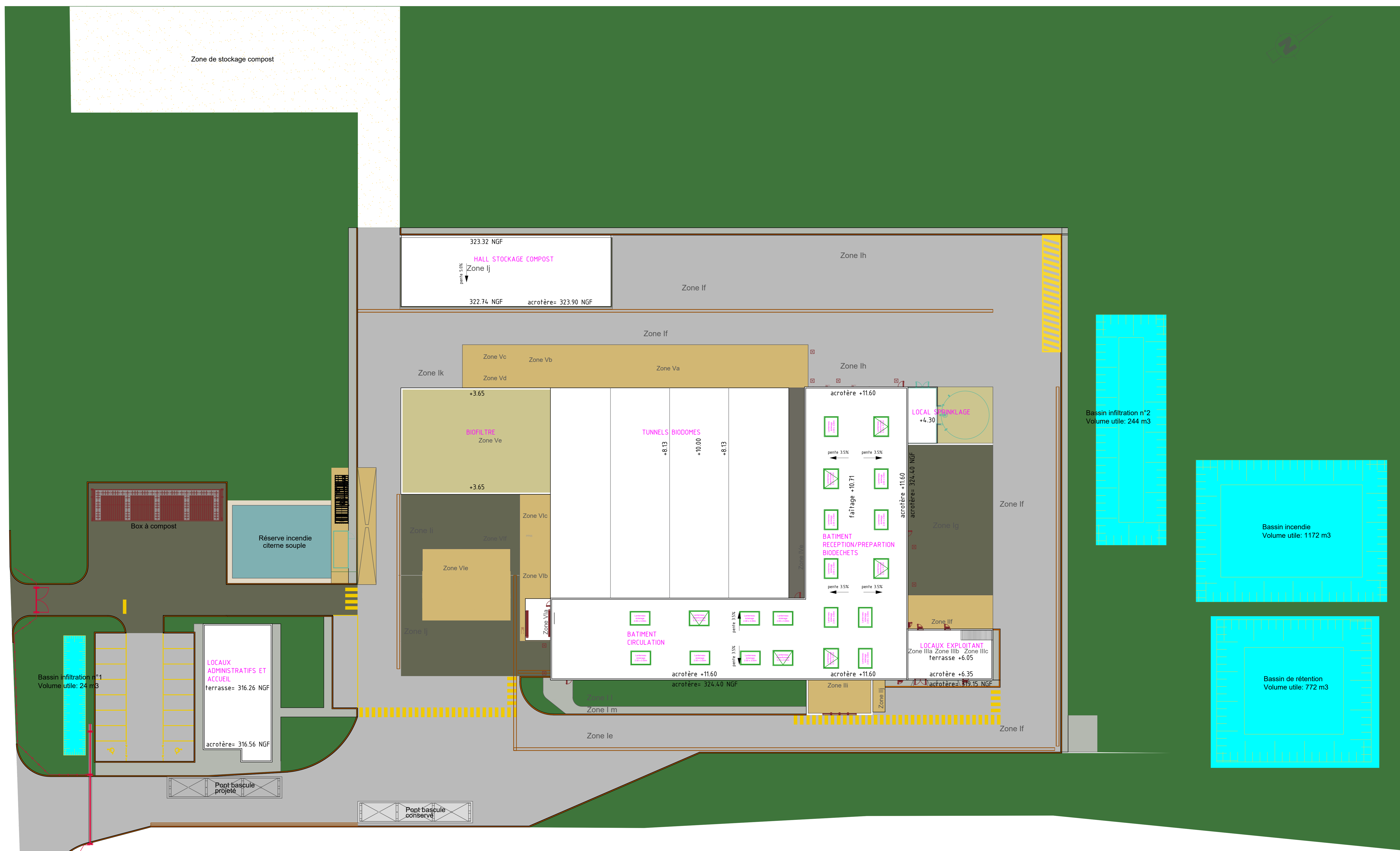


Pont bascule	Zone	I	a
Voirie propre circulation VL	Zone	I	b
Voirie souillée circulation VL	Zone	I	c
Voirie souillée manœuvre VL compost	Zone	I	d
Voirie propre circulation PL	Zone	I	e
Voirie souillée circulation PL	Zone	I	f
Voirie souillée manœuvre PL déchets verts	Zone	I	g
Voirie souillée manœuvre PL biodéchets	Zone	I	h
Voirie souillée manœuvre PL compost	Zone	I	i
Voirie souillée stockage compost	Zone	I	j
Voirie souillée manœuvre PL affinage	Zone	I	k
Espace vert Sud Est	Zone	I	l
Trottoir béton lave	Zone	I	m
Quai biodéchets	Zone	II	a
Benne compacteuse	Zone	II	b
Fosse biodéchets Pont roulant	Zone	II	c
Disconditionneur TS	Zone	II	d
Circulation chargeur	Zone	II	e
Broyeur déchets verts CRAMBO	Zone	II	f
Mélangeur déchets verts biodéchets	Zone	II	g
Conveyeur mélange et pompage	Zone	II	h
Cuve stockage soupe	Zone	II	i
Reprise soupe pour expédition	Zone	II	j
Zone pompiers	Zone	II	k
RoC TGBT / HTA	Zone	III	a
RoC Atelier	Zone	III	b
RoC locaux sociaux exploitant	Zone	III	c
Dépotage mélange	Zone	IV	a
Manœuvre chargeur	Zone	IV	b
Stockage temporaire refus	Zone	IV	c
Tunnels BIODOMES	Zone	IV	d
Couloir isolement	Zone	IV	e
Caïssons ventilation & échange thermique	Zone	V	a
Pompe à chaleur	Zone	V	b
Local technique traitement de l'air	Zone	V	c
Biolaveur / dépoussiéreur	Zone	V	d
Biofiltre	Zone	V	e
SAS alimentation Multistar Compact	Zone	VI	a
Crible à étoiles Multistar Compact	Zone	VI	b
Fraction fine compost 0-10/20 mm	Zone	VI	c
Indésirables corps ronds et pierres	Zone	VI	d
Fraction grossière refus ligneux > 10/20 mm	Zone	VI	e
Indésirables films plastiques	Zone	VI	f
Cuve gasoil et rétention	Zone	VII	a
Stationnement bus visiteurs	Zone	VII	b
Locaux sociaux Syndicat	Zone	VII	c
Locaux pesé	Zone	VII	d
Parking Syndicat	Zone	VII	e
Noe d'infiltration	Zone	VII	f
Citerne incendie	Zone	VII	g
Jardin pédagogique	Zone	VII	h
Espace vert Sud-Ouest	Zone	VII	i
Compost pour particulier	Zone	VII	j
Pont Bascule 1	Zone	VII	k
Pont Bascule 2	Zone	VII	l
Accès PL	Zone	VII	m
Accès VL	Zone	VII	n
Bassin Eaux usées	Zone	VIII	a
Noe d'infiltration	Zone	VIII	b
Bassin Eaux extinction incendie	Zone	VIII	c
Pompes de relevage Eaux recyclés	Zone	VIII	d
Espace vert Nord Est	Zone	VIII	e
Espace vert Nord-Ouest	Zone	VIII	f



VISA : MAITRISE D'OUVRAGE	VISA : MAITRISE D'OEUVRE	VISA : MANDATAIRE	VISA : CONTRÔLEUR TECHNIQUE
PHASE CONCEPTION			
PLAN MASSE RDC			
<small>Seul les plans, parties et copies, sont certifiés ORIGINIAUX</small>			
B	08/01/2024	T SENG	T SENG
A	20/05/2023	T SENG	T SENG
Ind.	Date	Emetteur	Contrôleur
PROJET			
S M 4 L O G V R D T N T Z P L A A P D			
ECH : 1/250			
Emetteur	Lot	Niveau	Zone
Type	Numéro	Ind.	Phase

Pont bascule	Zone	I	m
Voirie propre circulation VL	Zone	I	b
Voirie souillée circulation VL	Zone	I	c
Voirie propre circulation PL	Zone	I	d
Voirie souillée circulation PL	Zone	I	e
Voirie souillée manœuvre PL déchets verts	Zone	I	f
Voirie souillée manœuvre PL déchets verts	Zone	I	g
Voirie souillée manœuvre PL déchets verts	Zone	I	h
Voirie souillée manœuvre PL compost	Zone	I	i
Voirie souillée stockage compost	Zone	I	j
Voirie souillée manœuvre PL affilage	Zone	I	k
Espace vert Sud Est	Zone	I	l
Trottoir béton lavé	Zone	I	m
Quai biodéchets	Zone	II	a
Benne compacteuse	Zone	II	b
Fosse biodéchets Pont roulant	Zone	II	c
Désodoriseur TS	Zone	II	d
Circulation chargeur	Zone	II	e
Broyeur déchets verts CRAMBO	Zone	II	f
Mélangeur déchets verts biodéchets	Zone	II	g
Conveyeur mélange et pompage	Zone	II	h
Cuve stockage soupe	Zone	II	i
Reprise soupe pour exploitation	Zone	II	j
Zone pompers	Zone	II	k
RdC TGBT / HTA	Zone	III	a
RdC Atelier	Zone	III	b
RdC locaux sociaux exploitant	Zone	III	c
Dépotage mélange	Zone	IV	a
Manœuvre chargeur	Zone	IV	b
Stockage temporaire refus	Zone	IV	c
Tunnels BIODOMES	Zone	IV	d
Couloir isolement	Zone	IV	e
Caissons ventilation & échange thermique	Zone	V	a
Pompe à chaleur	Zone	V	b
Local technique traitement de l'air	Zone	V	c
Biofleur / déposeuseur	Zone	V	d
Biofleur	Zone	V	e
SAS alimentation Multistar Compact	Zone	VI	a
Criblé à éboules Multistar Compact	Zone	VI	b
Fraction fine compost 0-10/20 mm	Zone	VI	c
Indésirables corps ronds et pierres	Zone	VI	d
Fraction grossière refus ligneux > 10/20 mm	Zone	VI	e
Indésirables films plastiques	Zone	VI	f
Cuve gazoil et rétention	Zone	VII	a
Stationnement bus visiteurs	Zone	VII	b
Locaux sociaux Syndicat	Zone	VII	c
Locaux pesé	Zone	VII	d
Parking Syndicat	Zone	VII	e
Noue d'infiltration	Zone	VII	f
Citerne incendie	Zone	VII	g
Jardin pédagogique	Zone	VII	h
Espace vert Sud-Ouest	Zone	VII	i
Compost pour particulier	Zone	VII	j
Pont Bascule 1	Zone	VII	k
Pont Bascule 2	Zone	VII	l
Accès PL	Zone	VII	m
Accès VL	Zone	VII	n
Bassin Eaux usées	Zone	VIII	a
Noue d'infiltration	Zone	VIII	b
Bassin Eau extinction incendie	Zone	VIII	c
Pompes de relevage Eaux recyclés	Zone	VIII	d
Espace vert Nord Est	Zone	VIII	e
Espace vert Nord-Ouest	Zone	VIII	f



- LEGENDE**
- Voirie en enrobé propre
 - Voirie en enrobé souillée
 - Trottoir en béton lavé
 - Dalle béton
 - Voirie existante gravillonnée
 - Bassin
 - Espace vert
 - Toiture

SM4

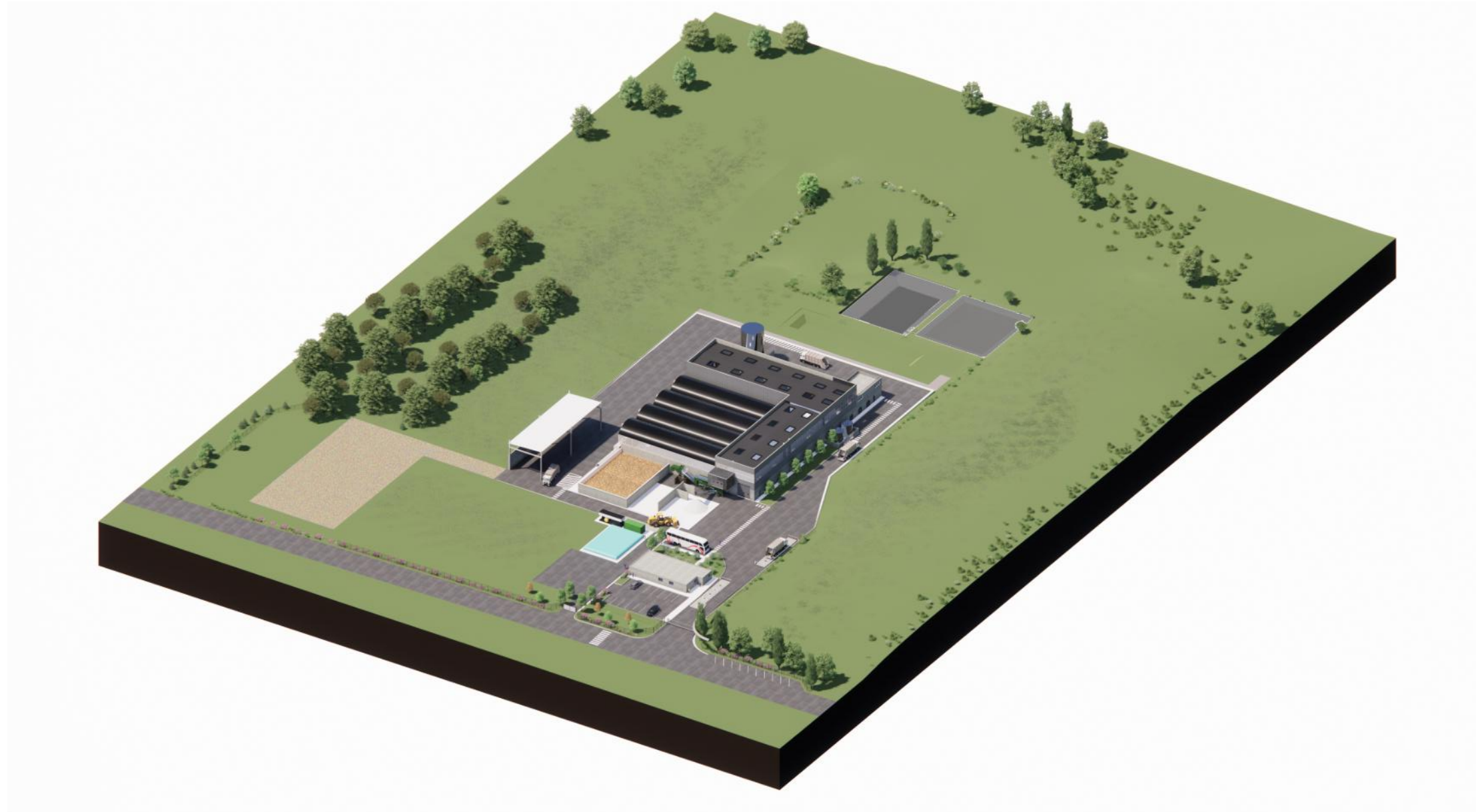
**PAPREC
ENERGIES**

**LOGABAT
INGÉNIERIE**

**HANTSCH
TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT**

**EIFFAGE
CONSTRUCTION**

VISA : MAITRISE D'OUVRAGE	VISA : MAITRISE D'OEUVRE	VISA : MANDATAIRE	VISA : CONTROLEUR TECHNIQUE
PHASE CONCEPTION			
PLAN MASSE TOITURE			
(Seul les plans, parties et copistes, sont certifiés ORIGINAL)			
A 20/09/2023 T.SENG T.SENG G.DOYEN 1ère édition ...			
Ind.	Date	Emetteur	Contrôleur
Ind.	Date	Emetteur	Approbateur
PROJET			
S	M	4	L O G V R D T N T Z P L A A P D
ECH : 1/250			
Emetteur	Lot	Niveau	Zone
Type	Numéro	Ind.	Phase



VISA : MAITRISE D'OUVRAGE	VISA : MAITRISE D'OEUVRE	VISA : MANDATAIRE	VISA : CONTROLEUR TECHNIQUE
------------------------------	-----------------------------	----------------------	-----------------------------------

PHASE CONCEPTION
PERSPECTIVES

Seul les plans parafés et cachetés, sont certifiés ORIGINALS

A	24/01/2024	SALIN ARCH	NOM	NOM	1ère édition	xxx
Ind.	Date	Emetteur	Contrôleur	Approbateur	Intitulé	Commentaires

PROJET	S M 4					
	LOG	MOE	N0	-TZ	V3D	1001
	A	A	P	D		

ECH : 1/250	Emetteur	Lot	Niveau	Zone	Type	Numéro	Ind.	Phase
-------------	----------	-----	--------	------	------	--------	------	-------



VISA : MAITRISE D'OUVRAGE	VISA : MAITRISE D'OEUVRE	VISA : MANDATAIRE	VISA : CONTROLEUR TECHNIQUE
------------------------------	-----------------------------	----------------------	-----------------------------------

PHASE CONCEPTION
PERSPECTIVES

Seul les plans, parafés et cachetés, sont certifiés ORIGINALS

A	24/01/2024	SALIN ARCH	NOM	NOM	1ère édition	xxx
Ind.	Date	Emetteur	Contrôleur	Approbateur	Intitulé	Commentaires

PROJET	S M 4					
	LOG	MOE	N0	-TZ	V3D	1001
	A	A	P	D		

ECH : 1/250	Emetteur	Lot	Niveau	Zone	Type	Numéro	Ind.	Phase
-------------	----------	-----	--------	------	------	--------	------	-------

**Monsieur le Préfet
du Département du HAUT-RHIN
Direction des Collectivités Locales et de
l'Environnement
Bureau des Installations Classées**

**7, rue Bruat
BP 489
68020 COLMAR CEDEX**

Aspach-Michelbach, le 12 janvier 2024

Lettre recommandée avec AR n° 1A 204 314 1604 1

Monsieur le Préfet,

Les activités de la plateforme de compostage du SM4 sont autorisées par l'arrêté préfectoral n° 75072 du 19 décembre 1983. L'arrêté préfectoral n'étant plus adapté, le site applique préférentiellement l'arrêté ministériel du 22/04/2008 relatif à la rubrique 2780.

La société COVED (groupe PAPREC) exploite la plateforme de compostage existante, elle est désignée comme exploitant ICPE depuis 2008.

La dernière situation administrative de l'établissement a été établie dans le rapport de l'inspection des installations classées en date du 13/09/2018 que vous trouverez en pièce jointe, confirmant le classement de l'établissement sous le régime de l'Autorisation au titre de la rubrique ICPE 2780-2 (compostage) pour une capacité de 220 t/j.

La société COVED a déposé en date du 8 novembre 2023 une demande d'Enregistrement ICPE concernant le projet de démolition de l'usine de compostage actuelle et sa reconstruction par une unité moderne avec un phasage de travaux assurant la continuité de service (pas d'arrêt de l'exploitation)..

Les études réalisées dans le cadre de ce projet concluent à une capacité du site inférieure au seuil d'Autorisation de la rubrique. L'établissement dans sa configuration future relèvera ainsi du régime de l'Enregistrement ICPE.

VOS TERRITOIRES NOUS INSPIRENT

La société COVED demande ainsi par la présente que les installations soient gérées conformément aux règles de procédure de l'enregistrement

Le tableau ci-après propose une codification des activités visées par la nomenclature des installations classées

Nous restons à votre entière disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre parfaite considération.

Augustin CARNEIRO
Directeur d'Agence Aspach-Michelbach



Annexe – Tableau de classement ICPE

Le tableau ci-après présente le classement de l'établissement au titre de la nomenclature des ICPE dans sa situation actuelle et projetée.

Régimes de classement :

- A : Installation ou activité soumise à Autorisation
- E : Installation ou activité soumise à Enregistrement
- DC : Installation ou activité soumise à Déclaration et au contrôle périodique
- D : Installation ou activité soumise à Déclaration
- NC : Installation ou activité Non Classée.



Rubrique	Activité	Situation actuelle		Projet de modernisation	
		Rapport IIC du 13/09/2018	Régime	Régime	Régime
		Volume		Volume	
2780-2.b	Installations de compostage de déchets non dangereux ou de matière végétale, ayant, le cas échéant, subi une étape de méthanisation. 2. Compostage de fraction fermentescible de déchets triés à la source ou sur site, de boues de station d'épuration des eaux urbaines, de boues de station d'épuration des eaux de papeteries, de boues de station d'épuration des eaux d'industries agroalimentaires, seuls ou en mélange avec des déchets admis dans une installation relevant de la rubrique 2780-1 : a) La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 75 t/j (A) b) La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 20 t/j et inférieure à 75 t/j (E)	200 t/j d'ordures ménagères 20 t/j de boues de STEP Soit 220 t/j	A	Compostage de déchets verts et de biodéchets (part fermentescible des ordures ménagères) 74 t/j	E
2783-1	Installation de déconditionnement de biodéchets ayant fait l'objet d'un tri à la source en vue de leur valorisation organique : La quantité de biodéchets déconditionnés étant : 1. Supérieure ou égale à 30 t/j (E)	/	/	20 000 t/an Soit 70 t/j environ (base 312 jours/an)	E
Activités et installations non classées					
2171	Fumiers, engrais et supports de culture (dépôts de) renfermant des matières organiques et n'étant pas l'annexe d'une exploitation agricole Le dépôt étant supérieur à 200 m3	Stockage de compost	D	Stockage uniquement de compost produit sur site. Intégré dans la rubrique 2780 d'après la note d'interprétation BPGD-22-041 Note-dechets_27042022	NC

VOS TERRITOIRES NOUS INSPIRENT



Rubrique	Activité	Situation actuelle		Projet de modernisation	
		Rapport IIC du 13/09/2018	Régime	Régime	Régime
		Volume	Régime	Volume	Régime
2260	Broyage, concassage, criblage, déchiquetage, ensilage, pulvérisation, trituration, granulation, nettoyage, tamisage, butage, mélange, épiluchage, décoortication ou séchage par contact direct avec les gaz de combustion des substances végétales et de tous produits organiques naturels, à l'exclusion des installations dont les activités sont réalisées et classées au titre de l'une des rubriques 2101, 2102, 2111, 2140, 2150, 2160, 2170, 2220, 2240, 2250, 2251, 2265, 2311, 2315, 2321, 2330, 2410, 2415, 2420, 2430, 2440, 2445, 2714, 2716, 2718, 2780, 2781, 2782, 2790, 2791, 2794, 3610, 3620, 3642 ou 3660 : 1. Pour les activités relevant du travail mécanique, la puissance maximale de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant : b) Supérieure à 100 kW mais inférieure ou égale à 500 kW (DC)	160 kW	D	Broyage de déchets verts dédié au compostage Intégré dans la rubrique 2780 d'après la note d'interprétation BPGD-22-041 Note-dechets_27042022	NC
1435	Stations-service : installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules. Le volume annuel de carburant liquide distribué étant : 2. Supérieur à 100 m ³ d'essence ou 500 m ³ au total, mais inférieur ou égal à 20 000 m ³ (DC)	Distribution de GNR : 80 m ³ /an	NC	Distribution de GNR : 80 m ³ /an	NC
4734	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution : essences et naphthas : kérosènes (carburants d'aviation compris) ; gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris) ; fioul lourd ; carburants de substitution pour véhicules, utilisés aux mêmes fins et aux mêmes usages et présentant des propriétés similaires en matière d'inflammabilité et de danger pour l'environnement. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant : 1. Pour les cavités souterraines et les stockages enterrés : c) Supérieure ou égale à 50 t d'essence ou 250 t au total, mais inférieure à 1 000 t au total (DC)	Anciennement visé par la rubrique n°1432 Cuve aérienne de GNR 1 t (1,2 m ³)	NC	Cuve aérienne de GNR 4 t (5 m ³)	NC

VOS TERRITOIRES NOUS INSPIRENT